seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ROUTES

PATRICK SEPTIERS : « LE VOTE DES DÉPUTÉS OUVRE LA VOIE À UN RETOUR AUX 90 KM/H DÈS LE 26 JUIN EN SEINE-ET-MARNE »

1 DOCUMENT - *Publié le 7 juin 2019*

cp-p-septiers-retour-90-kmh-07062019.pdf
PDF-273.7 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Le Président du Département de Seine-et-Marne, Patrick Septiers, gestionnaire du plus grand réseau routier d'Ile-de-France, se félicite du vote de l'assemblée qui ouvre la voie à un assouplissement des 80 km/h. Le Département de Seine-et-Marne devrait relever la vitesse maximale de plusieurs routes d'ici quelques semaines .

Les députés ont voté jeudi soir l'assouplissement des 80 km/h et donnent aux départements la possibilité de relever la vitesse maximale autorisée sur certains tronçons. Pour Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne, qui gère le plus vaste réseau routier d'Ile-de-France (4300 km de routes, ce qui est équivalent à la somme du réseau routier des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise), salue « ce retour au bon sens. Les chiffres de la sécurité routière n'ont jamais démontré la pertinence du 80 km/h. Le ressenti de cette mesure chez les citoyens, en particulier les Seine-et- Marnais, qui sont très dépendants de leur voiture, a été catastrophique ».

Patrick Septiers présentera son plan de retour au 90 km/h le mercredi 26 juin. Plusieurs centaines de kilomètres de routes seront concernées. Les nouvelles limitations de vitesse pourraient être mises en place d'ici la fin de l'été.

« Il s'agira d'un retour au 90 km/h sur plusieurs routes départementales, au cas par cas, selon la dangerosité et la configuration de la chaussée, au regard d'une étude précise de l'ensemble de nos routes, souligne le Président du Département de Seine-et-Marne. Ce retour circonstancié de plusieurs portions de routes à 90 km/h permettra aux automobilistes seine-et-marnais de renouer avec des déplacements facilités dans ce département où les habitants passent deux fois plus de temps dans les transports que les autres Franciliens pour se rendre au travail. »

Le Département de Seine-et-Marne envisage aussi d'abaisser la limitation à 70 km/h sur des portions dangereuses. « Je réclame depuis des mois que l'on redonne le pouvoir de décisions aux élus locaux, qui eux seuls connaissent le mieux le terrain, déclare Patrick Septiers. Maintenant que nous pouvons le faire, nous allons agir avec

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://www.seine-et-marne.fr/fr/presse/patrick-septiers-le-vote-des-deputes-ouvre-la-voie-un-retour-aux-90-kmh-des-le-26-juin-en

pragmatisme et responsabilité, en concertation avec les élus locaux, et bien, sûr, sans renoncer à la sécurité de s Seine-et-Marnais. »

Contacts presse :

- Luce Margonty – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 /luce.margonty@departement77.fr
- Guillaume Tallon – 01 64 14 70 85/ 06 79 38 52 96 /guillaume.tallon@departement77.fr